

## Renaturer les rivières pour lutter contre les inondations : l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ouvre un appel à projets de 25 M€

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ouvre un appel à projets pour renforcer les synergies entre la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Doté de 25 millions d'euros, il s'adresse en priorité aux syndicats de bassins versants et aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre pour des études et des travaux qui permettront de réduire les risques d'inondations et d'améliorer le fonctionnement des rivières. Les lauréats verront leurs projets financés jusqu'à 80%. Le dépôt des dossiers est ouvert jusqu'au 31 mars 2016.

Informations et dossier téléchargeables sur [www.eaurmc.fr/aagemapi](http://www.eaurmc.fr/aagemapi)

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les communes et leurs groupements disposeront d'une compétence relative à la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique. Cette double approche « milieux aquatiques » et « inondations » devient le nouvel enjeu fort des collectivités pour gérer leurs rivières.

### > Mettre à profit les caractéristiques naturelles des milieux : un pari gagnant

Laisser plus d'espace à la rivière, ralentir les écoulements des eaux, gérer l'eau par bassin versant sont trois grands principes à mettre en œuvre pour, à la fois, lutter contre les crues et améliorer la qualité de l'eau et la biodiversité dans les milieux aquatiques.

Cet appel à projet, élaboré en coordination et avec l'appui de la DREAL de bassin Rhône-Méditerranée et de la DREAL de Corse, vise à conforter la gestion par bassin versant et à mettre en lumière des sites de référence pour promouvoir une nouvelle gestion des rivières à l'heure de la GEMAPI.



### [Une nouvelle gestion des rivières arrive à l'heure de la Gemapi](#)

Film d'animation sur la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

3'30 – Juin 2015 © Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / Big Bang Communication

**A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)**

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. L'agence de l'eau emploie 380 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

### Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 [valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr)  
Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – [cfaucon@amalthea.fr](mailto:cfaucon@amalthea.fr)